

FICHE N°9 : L'ANCIEN CIMETIÈRE DE LA GUILLOTIÈRE.



Le cimetière, créé en 1695, se situe sur le terrain d'une ancienne maladrerie*. C'était le cimetière des pauvres et des vagabonds.

A cette époque, les cimetières lyonnais étaient rattachés à l'une des 14 paroisses de la ville. Celui de la Guillotière était situé à proximité du Fort Lamothe et se nommait « Cimetière de la Madeleine ».

Le 1er mars 1795, suite à la croissance urbaine, il a été décidé par le conseil de District de Lyon, de construire des nécropoles plus vastes en périphérie. C'est ainsi qu'a vu le jour en 1822 le nouveau cimetière de la Guillotière. Le 2 janvier 1855 a eu lieu la première sépulture dans le nouveau cimetière, stoppant de fait progressivement le développement de l'ancien.

C'est en 1852, lorsque la commune de la Guillotière fut intégrée à Lyon que son cimetière prit le nom de « cimetière de la Guillotière ».

Le cimetière de la Guillotière avait pour réputation au XIX^{ème} siècle, d'accueillir les pauvres, en opposition avec celui de Loyasse à Saint Just. A ce jour, repose au cimetière de la Guillotière des lyonnais de toutes origines parmi lesquels les frères Lumières et Jacques Martin ...

*(Une léproserie (ladrerie ou maladrerie) est un lieu d'isolement et de prise en charge des malades de la lèpre)